

UNE MEILLEURE ASSURANCE MALADIE...

aujourd'hui
CAISSE MALADIE

RICHES ET MOINS RICHES PAIENT LA MÊME CHOSE

CHACUN PAIE SELON SES MOYENS

demain

aujourd'hui

ON PAIE SON DENTISTE. C'EST PARFOIS LOURD...

LA CAISSE MALADIE PAIE LE DENTISTE. CA VA MIEUX...

demain

aujourd'hui

TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE PAIENT UNE COTISATION

UNE COTISATION FAMILIALE PROPORTIONNELLE AU REVENU

demain

aujourd'hui

LES LONGUES MALADIES ENTRAINENT DES CATASTROPHES FINANCIÈRES

ET L'ASSURANCE POUR LES PERSONNES AGÉES EST HORS DE PRIX

LES ÉNORMES FRAIS ENTRAINÉS PAR LES LONGUES MALADIES SERONT COUVERTS

ET LES PERSONNES AGÉES PAIERONT LES MÊMES COTISATIONS QUE LES AUTRES

demain

Pourquoi oui à l'initiative?

Parce qu'elle offre

LA SOLIDARITE :

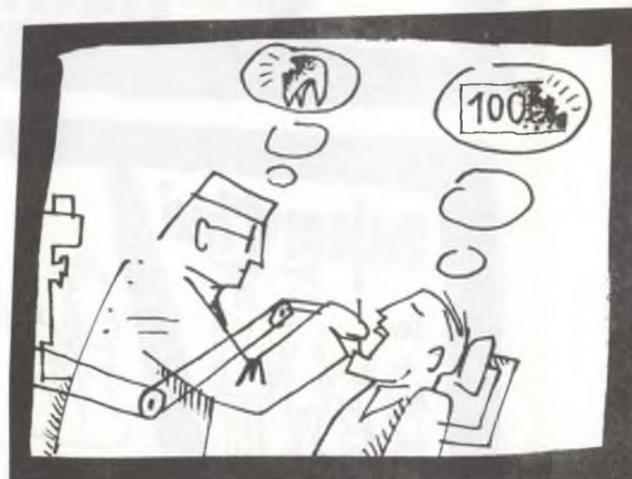
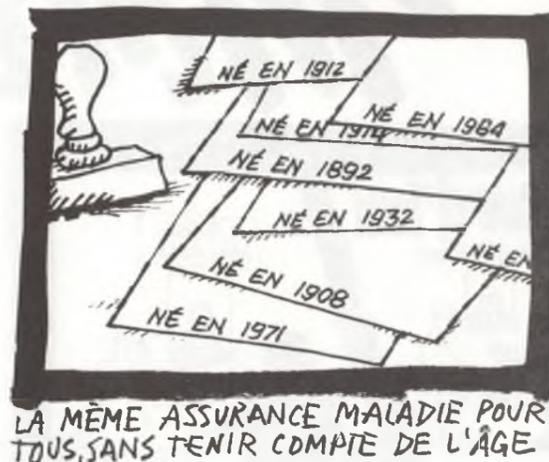
- Primes selon le revenu comme pour l'AVS
- Egalité de tous en face de la maladie et de l'accident
- Couverture quel que soit votre âge et votre état de santé
- Une assurance familiale

LA SECURITE :

- Une assurance des frais médicaux et d'hospitalisation complète pour tous
- Prise en charge de tous les soins dentaires
- Une véritable assurance-maternité

LA LIBERTE :

- Libre-choix du médecin
- Libre-choix du dentiste
- Indépendance du personnel médical et para-médical
- Non-ingérence de l'Etat dans la relation entre le patient et le médecin
- Maintien des caisses-maladie existantes
- Libre-choix de la caisse-maladie



**initiative OUI
contre-projet NON**

Pourquoi non au contre-projet ?

Solidarité incomplète :

- à cause du financement de la plus grande tranche de l'assurance par des cotisations individuelles

Sécurité incomplète :

- une franchise importante est prévue pour chaque traitement

Couverture incomplète des frais dentaires :

- seule une partie d'entre eux serait prise en charge

Financement et fonctionnement compliqués

**Si vous votez deux fois non,
vous refusez toute amélioration !**

**Si vous votez deux fois oui,
votre vote est nul !**

**SECURITE +
SOLIDARITE +
MUTUALITE**

**LES ORGANISATIONS
SUIVANTES
SE SONT PRONONCEES
POUR
LE OUI A L'INITIATIVE
ET LE NON
AU CONTRE-PROJET :**

- La Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels
- Le Cartel syndical neuchâtelois
- Les Syndicats chrétiens
- Le Mouvement populaire des familles
- L'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins
- L'Union civique des femmes catholiques suisses (section des Montagnes neuchâteloises)
- Le Parti socialiste neuchâtelois
- Le Parti ouvrier et populaire



**NOUS VOULONS
L'ASSURANCE-MALADIE
LA MEILLEURE...**

Edité par le Comité d'Action neuchâtelois pour une meilleure assurance-maladie,
présidé par René Stulz, M.-A. Calame 14, 2400 Le Locle. CCP 20-9432